

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21427**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales - Mention : Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités - Spécialité professionnelle : Dynamique Territoriale et Aménagement Rural

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université Blaise Pascal, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

121 Géographie, 121b Géographie (outils, méthodes et modèles), 121g Géographie de l'aménagement et du développement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de la spécialité « DYNamique Territoriale et Aménagement Rural » de la mention de Master Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités (DTNR) peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en œuvre les activités suivantes :

- Analyse de données socio-économiques d'un territoire à dominante rurale et identification des axes d'intervention,
- Maîtrise des outils scientifiques et techniques (systèmes d'information géographique) dans l'aménagement des territoires
- Conception de projets de développement local, social (amélioration de l'habitat, valorisation d'activités, aménagement du territoire, ...)
- Conduite d'études et de projets scientifiques et technico-économiques, projets d'aménagement du territoire
- Mise en œuvre de l'action des pouvoirs publics au niveau d'un territoire dans le domaine de l'aménagement
- Transmission du savoir, diffusion des connaissances, communication et animation scientifiques et culturelles.

Compétences générales des diplômés de masters en Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- Conduire une étude dans différents contextes (scientifiques et/ou professionnels) : poser une problématique, construire une argumentation, collecter et organiser des données, interpréter les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements,
- Conduire une démarche critique dans le cadre de règles déontologiques et méthodologiques
- Respecter l'éthique scientifique et les règles de droit,
- Rédiger de manière claire, correcte et cohérente, des documents d'analyse et de synthèse à partir de sources diverses clairement référencées et de situations complexes,
- Préparer et commenter des supports de culture et de communication (textes, images, statistiques...),
- Prendre la parole face à différents publics en prenant en compte leur spécificité,
- Conceptualiser, bâtir et soutenir publiquement une argumentation,
- Confronter des points de vue, élaborer des analyses comparatives,
- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps,
- Etre capable d'initiatives : définir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation, acquérir par soi-même des connaissances non enseignées,
- Réaliser par soi-même une recherche documentaire sur différents supports : préciser l'objet de la recherche, localiser les ressources et les hiérarchiser, identifier les modes d'accès, établir une bibliographie, exploiter les données et les présenter,
- S'impliquer dans un projet et le conduire à terme : comprendre ses objectifs et son contexte, le réaliser et le gérer,
- Encadrer et animer un travail de groupe,
- Appréhender les enjeux sociaux et culturels du monde contemporain dans toutes ses dimensions temporelles et spatiales,
- Mobiliser, dynamiser, exploiter des savoirs de différents champs disciplinaires,
- Appréhender la diversité culturelle, développer des valeurs humanistes, être à l'écoute,
- Utiliser les outils informatiques de bureautique, d'analyse de données et d'internet ;
- Utiliser et créer des ressources électroniques ;
- Utiliser une langue étrangère dans un but professionnel en prenant en compte les particularités culturelles liées aux différentes zones géographiques concernées,
- S'intégrer dans un milieu professionnel : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

Compétences transversales à la mention Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités :

- Maîtriser les grandes problématiques géographiques relatives aux espaces ruraux et aux villes petites et moyennes
- Mettre en relation les approches théoriques sur l'espace de différentes disciplines (géographie, agronomie, économie, droit...)
- Comprendre et maîtriser les enjeux de l'analyse spatiale à différentes échelles et leurs applications dans le développement durable des territoires
- Maîtriser les outils et techniques d'analyse en géographie et aménagement : diversité des documents et de leurs utilisations (cartes, images, statistiques, textes) ; techniques d'analyse spatiale et de traitement des données (analyse, interprétation, synthèse, modélisation)
- Mettre en œuvre une méthodologie d'enquête de terrain (recueil et traitement de données, élaboration de grilles d'entretien et de questionnaires, échantillonnage)

- Participer à un projet collectif et maîtriser la rédaction d'un rapport de synthèse
- Utiliser les outils géomatiques (cartographie, Systèmes d'information géographique) et de traitement numérique de données (logiciels de traitement de questionnaires, etc.).

Compétences spécifiques à la spécialité DYNAmique Territoriale et Aménagement Rural :

- Connaître les spécificités des milieux à dominante rurale (dynamiques démographiques, sociales, économiques),
- Connaître les bases opérationnelles pour la mise en œuvre de coopérations interrégionales ou transnationales (programmes européens de type LEADER par exemple)
- Réaliser un diagnostic territorial (compréhension des dynamiques territoriales, diagnostic partagé et commenté, approche comparative à différentes échelles, interprétation et problématisation des observations) et définir la stratégie de développement d'un territoire
- Réaliser un projet de développement local en maîtrisant les procédures de montage de projets, de conduite de projet, de gestion technique, d'accompagnement et d'évaluation
- Posséder des compétences techniques (traitement statistique, aménagement/urbanisme) et pratiquer d'outils d'information géographique (SIG)....
- Connaître les techniques de conduite de réunion et posséder des capacités d'écoute, d'animation ou de négociation entre les acteurs mais aussi d'adaptation, d'anticipation et de proposition
- Avoir une expérience du monde du travail (interventions de professionnels, stages), avoir mûri son projet professionnel.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Développement rural

Développement local

Services à la collectivité (bureaux d'études, collectivités territoriales, associations)

Administration (central et territoriales)

Agent de développement,

Chargé de recherche, chargé d'études, ingénieur de recherches

Chargé de développement, chargé de mission, chargé de projet, chargé d'études, chargé de recherche

Animateur de développement local, régional, territorial, de pays

Chef de projet, chef d'études

Emplois de catégorie A de la fonction publique (sur concours) de type attaché territorial

Enseignant-chercheur.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement supérieur

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K1802 : Développement local

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification suppose la validation des Unités d'enseignement suivantes : 60 ECTS sur deux semestres de formation en M1 et 60 ECTS sur deux semestres en M2. Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements obligatoires, et pour une part, en unités d'enseignements choisis par l'étudiant dans une liste fixée conformément au dossier d'habilitation validé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués.

Type d'Unités d'Enseignements Intitulé et descriptif des U.E. Master 1 (60 crédits) :

UE1 Territoires et sciences sociales

UE2 Pratique de terrain et outils

UE3 Diagnostic et projets de territoire

UE4 Techniques de communication

UE9F Aménagement et développement des territoires

UE10 Mémoire

L'étudiant choisit deux enseignements parmi ceux précisés ci-dessous :

UE5 Processus de différenciation et modèle

UE6 Agroécologie des territoires ruraux

UE7 Dynamiques des villes petites et moyennes

UE8 Tourisme et fonctions d'accueil

Type d'Unités d'Enseignements Intitulé et descriptif des U.E. Master 2 (60 crédits) :

UE11 - Dynamiques des territoires à dominante rurale : aspects théoriques

UE12 – Reconstitutions et réseaux dans les espaces à faible densité
 UE13 – Adaptation des agricultures et préservation de l'environnement
 UE14 – Projet collectif
 UE15 – Renouveau des populations et fonctions non agricoles des campagnes
 UE16 – Accompagnements techniques et notions
 UE17 - Stage professionnel

Validité des composants acquis : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VAE
Par expérience dispositif VAE	X	Jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Université de Thessalie, Volos

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand 2 à délivrer les diplômes nationaux de niveau master.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Une association des étudiants a été créée et a pour objectif d'assurer un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés du Master.
<http://www.univ-bpclermont.fr/rubrique91.html>

Autres sources d'information :

[Site de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines](#)

[Site de l'Université Blaise Pascal](#)

Lieu(x) de certification :

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)
 34, av Carnot
 63300 Clermont-Ferrand

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)
 34, av Carnot
 63300 Clermont-Ferrand

Historique de la certification :

La spécialité « Dynamique territoriale et aménagement rural » est issue de la sélection des projets de coopération franco-hellénique (DESS-DEA/doctorat) par les deux ministères suite à l'appel d'offre de 2002. Elle est reconnue depuis la rentrée 2004 comme diplôme de spécialisation post-universitaire par la Grèce (J.O. n° 1990/B/31-12-04) et comme spécialité professionnelle de master 2 pour la France (dossier d'habilitation numéro 20043164, arrêté du 10 janvier 2005 relatif aux habilitations de l'université de CLERMONT-FERRAND 2 à délivrer des diplômes nationaux). Sur la période 2004-2008, la spécialité DYNTAR relevait de la mention de master « Développement des Territoires Ruraux » et depuis cette date, elle est une des quatre spécialités de la mention élargie « Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités » avec un positionnement sur les thématiques du développement durable des espaces à dominante rurale.